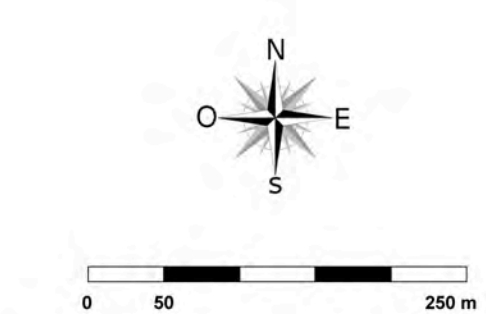


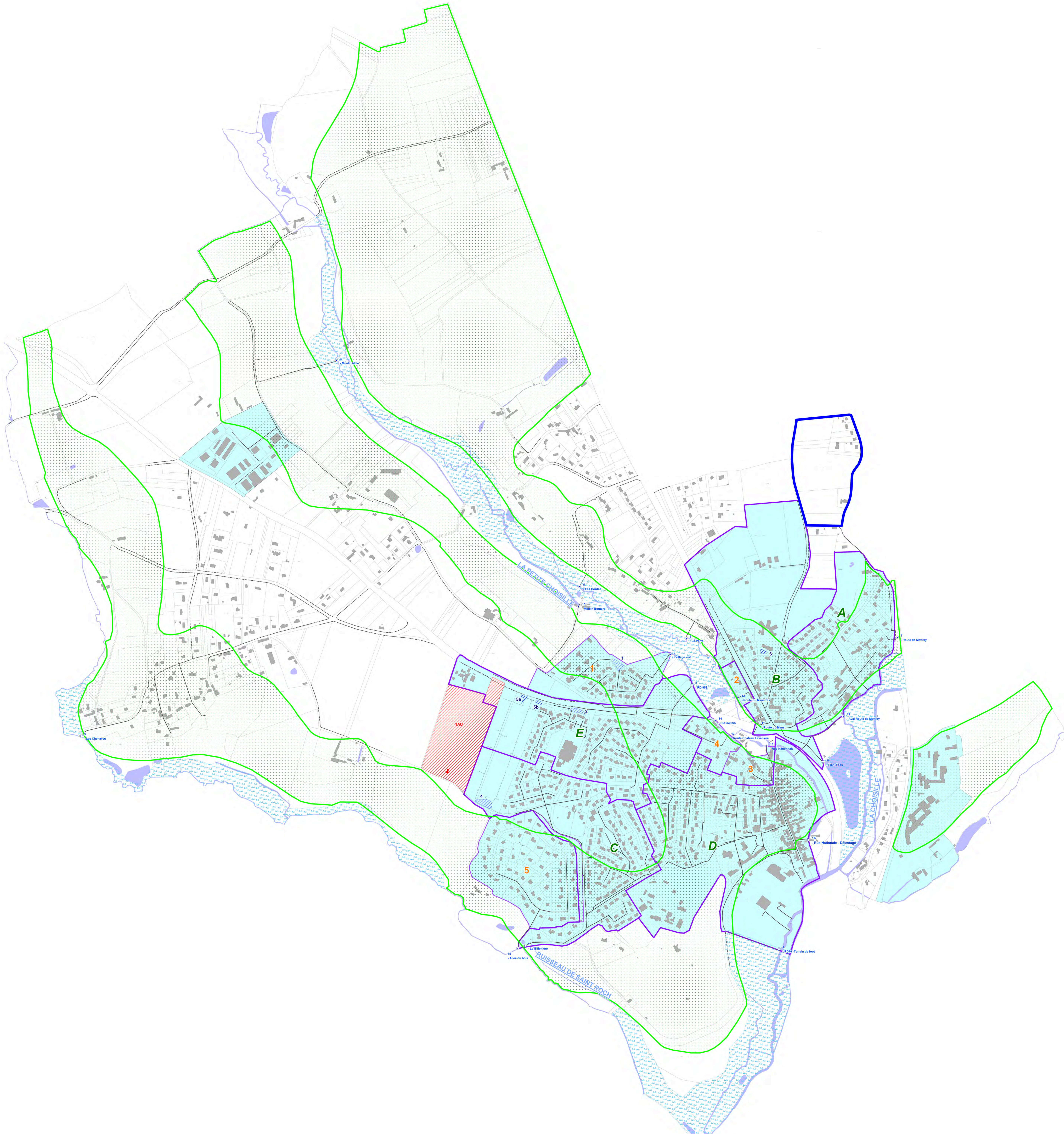
Approbation du PLU,
vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal du 14 décembre 2016



Département de l'Indre-et-Loire



- Légende**
- Cours d'eau
 - Zones humides
 - Bassin de rétention
 - Périmètre de protection de captage
 - Bassins versants principaux
 - Bassins versants secondaires
 - Collecteur EP
 - Fossé
 - Exutoire
- Zonage eaux pluviales**
- Zone soumise à une gestion des eaux pluviales en priorité par infiltration
 - Zone 1 Zone soumise à une obligation de rétention à la parcelle, pour toute nouvelle opération (période de retour de protection vingtennale)
 - Zone 2 Zone soumise à une obligation de rétention à la parcelle, pour toute opération représentant une surface totale supérieure à 1 ha (période de retour de protection décennale)
- Prescriptions relatives aux zones urbanisables**
- Surface urbanisable soumise à un débit de fuite de 3l/s/ha pour une pluie, à minima vingtennale à chaque exutoire



DEPARTEMENT DE L'INDRE ET LOIRE

COMMUNE DE LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE

SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES

PLAN DE ZONAGE

AFFAIRE N° 4-57-0489 DATE 04/05/2016 DESSIN HGT VERIFIÉ TDS

INDICES	DATES	D	MODIFICATIONS
A	09/06/16	HGT	Actualisation des cours d'eau

MAITRE D'OUVRAGE :



MAITRE D'OEUVRE :



PLAN N° 3
ECH: 1/5000

AGENCE DE TOURS
3 COUR DU 50 AVENUE MARCEL DASSAULT - BP 20516
37000 TOURS CEDEX 3 - FRANCE
Tel. 33 (0)2 47 71 12 00
Fax. 33 (0)2 47 71 12 00